

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Communication Procurement Directorate/Direction de  
l'approvisionnement en communication  
360 Albert St./ 360, rue Albert  
12th Floor / 12ième étage  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Labels/Etiquettes	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 45045-140036/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 000005458	<b>Date</b> 2015-04-15
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$CW-020-67101	
<b>File No. - N° de dossier</b> cw020.45045-140036	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-05-19</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Werk(cw), Janet	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> cw020
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 998-3968 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

La présente modification vise à répondre à des questions posées par des soumissionnaires.

**Q1** : Serait-il possible de recevoir des échantillons?

**R1** : Aucun échantillon physique n'est disponible. Outre la spécification qui figure à l'annexe A Énoncé des travaux, la DP renferme plusieurs images pouvant vous aider à comprendre ce qui est exigé.

**Q2** : Le critère M1 mentionne que « Le soumissionnaire doit donner la preuve qu'il a été tenu, en vertu d'un contrat, de s'acquitter d'au moins deux (2) contrats avec un client externe\* (à l'extérieur de la propre entreprise du soumissionnaire) visant la fourniture d'étiquettes cryogéniques. »

Pouvez-vous confirmer si nous pouvons utiliser les références des fabricants pour satisfaire à ces critères obligatoires en ce qui concerne les références relatives aux travaux effectués précédemment?

**R2** : Comme l'indique le critère obligatoire M1, le soumissionnaire doit avoir été tenu, en vertu d'un contrat, de s'acquitter des deux (2) contrats exigés: La définition de soumissionnaire se trouve dans les Instructions uniformisées 2003 article 04 :

*Le terme « soumissionnaire » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.*

**Aucune dérogation à cette définition ne sera acceptée.**

**Q3** : L'annexe A, section A.5 mentionne que les étiquettes doivent convenir tout autant à une application sur des fioles propres et sèches à la température de la pièce qu'à une application sur des fioles congelées, notamment à des températures extrêmes. Est-ce que cela signifie que les étiquettes peuvent potentiellement être appliquées sur des fioles étant congelées dans l'hydrogène liquide? Ou s'agit-il de fioles congelées dans la glace sèches lors du transport?

**R3** : Oui, il est possible que les étiquettes soient appliquées sur des fioles étant congelées dans l'hydrogène liquide et également la glace sèche.

**Q4** : Est-ce que le papier sur lequel les étiquettes sont fournies doit être de couleur opaque blanche ou peut-il être transparent?

**R4** : Le papier sur lequel les étiquettes sont fournies peut être transparent, par contre l'étiquette doit être blanche opaque.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**